



Décision relative à la demande d'ajout d'un nouveau nom commercial d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'ajout de deux nouveaux noms commerciaux à la matière fertilisante CONCENTRAMINE

de la société BRETAGNE CHIMIE FINE

enregistrées sous les n° 2025-1220 ; n°2025-1221

La mise sur le marché de la matière fertilisante désignée ci-dessus **est autorisée** en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Les nouveaux noms commerciaux ajoutés par la présente décision sont les noms BRETCYCLE et ROTAMINE.



Informations générales

Noms du produit	CONCENTRAMINE BRET'CYCLE ROTAMINE
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	BRETAGNE CHIMIE FINE 5 Boisel 56140 PLEUCADEUC France
Classe - Type	Matière fertilisante – Solution à base d'acides aminés d'origine animale Additif agronomique au sens de la norme NF U44-204 autorisé en mélange avec des engrains inorganiques conformes aux normes NF U42-001-1, NF U42 002-1, NF U42-002-2, NF U42-003-1, NF U42-003-2 ou règlement (CE) n° 2003/2003* ou au règlement (UE) 2019/1009 – Solution à base d'acides aminés d'origine animale
Etat physique	Liquide
Numéro d'intrant	958-2024.01
Numéro d'AMM	1250124

* Pour les produits mis sur le marché avant le 16 juillet 2022.

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le 18/06/2025

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur des autorisations
de mise sur le marché

DocuSigned by:

Bertrand BATTAVIO
33BC435FF8C6444...